

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le 15/11/2024

ID : 074-217400704-20241112-D2024\_92-DE



**Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie**



**D 2024 - 92**

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	23
Dont six pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil  
Municipal : 05 novembre 2024

**OBJET : CONVENTION VALANT  
AUTORISATION D'OCCUPATION  
TEMPORAIRE DU DOMAINE  
PUBLIC AVEC LA COPROPRIÉTÉ  
« LA RÉSIDENCE »**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,*

**PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART  
A. BAARSCH C. MORAND F. ZANNI F.  
ARNOUX. R. FICHARD B. STUBERT B.  
CHANTELOT C. PLEynet J.P.  
DENERVAUD M. BILLARD G. RACINE  
FREIXENET M. DIANA C. MATTERA A.  
GEROUDET A.**

**EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à  
MORAND F. » CHEVRON F. « pouvoir à  
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à  
MATTERA A. » QUERNEC-GARIN C.  
« pouvoir à BILLARD G. » CHAMPEAU S.  
« pouvoir à MORIAUD P. CHANTELOT L.  
« pouvoir à CHANTELOT C. »**

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Madame le maire présente au conseil municipal une convention valant autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Cette convention fixe les conditions de mise à disposition de six places de stationnement en contrepartie d'une surface de 66 m<sup>2</sup> sur la parcelle A, n°2215 nécessaire à la réalisation de la piste piétonne et cyclable dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée du centre bourg.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les termes de la convention qui lui est présentée et ci-annexée ;

**CHARGE** Madame le maire de signer ladite convention.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
François MORAND

Le maire  
Pascale MORIAUD